



Communiqué de presse  
Paris, le 17 décembre 2015

## La dimension ressources humaines des schémas de mutualisation sur 5 sites pilotes<sup>1</sup>

L'Assemblée des Communautés de France (AdCF), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG) ont engagé depuis juin 2014 une démarche partenariale d'accompagnement et d'étude portant sur la dimension ressources humaines dans les processus de mutualisation au sein du bloc local et publie les résultats de la première phase de cette observation menée sur 5 sites pilotes<sup>1</sup>.

Le partenariat entre l'AdCF, le CNFPT et la FNCDG, vise à observer les dynamiques de ressources humaines à l'œuvre dans le processus de mutualisation en amont et en aval de l'adoption des schémas de mutualisation. La première phase de cette coopération a permis d'accompagner cinq intercommunalités pilotes dans la cartographie des emplois et des compétences présents sur le bloc local, l'élaboration d'une méthodologie de formalisation du schéma de mutualisation, et la mise en place d'outils de ressources humaines.

La première phase de cette étude a débuté en novembre 2014 par une première série d'entretiens auprès des élus et des acteurs locaux des cinq sites pilotes<sup>1</sup> sur l'historique des mutualisations, le contexte et la méthode d'élaboration du schéma de mutualisation. Elle s'est aussi appuyée sur des réunions de réseau à l'échelle nationale associant une vingtaine de communautés afin d'élargir le champ de l'observation. Au terme de ce bilan d'étape, un certain nombre de constats s'imposent sur la base de l'observation des cinq sites d'étude et à l'issue des réunions de réseau :

- **La dynamique d'élaboration des schémas de mutualisation est fortement dépendante de la dynamique intercommunale elle-même.**
- **Des avancées ne sont néanmoins pas négligeables puisqu'elles engagent les communautés vers une augmentation de la qualité et une diversification de leurs services**, notamment par une montée en expertise et la spécialisation de leurs agents sur des fonctions émergentes. Si les mutualisations en cours ont permis de ne pas engager certaines dépenses, les économies nettes demeurent pour l'heure difficilement quantifiables.
- L'observation du volet ressources humaines et la réalisation de cartographies emploi/compétences font apparaître des problématiques de structuration des organisations, de gestion prévisionnelle des effectifs et à l'échelle du bloc local, d'une nécessaire gestion mutualisée des mobilités et des besoins de professionnalisation.

Retrouvez l'étude sur les portails Internet de l'[AdCF](#), du [CNFPT](#) et de la FNCDG.

**Contact presse AdCF** : Sandrine Guirado - [s.guirado@adcf.asso.fr](mailto:s.guirado@adcf.asso.fr) ou 01 55 04 88 13

**Contact presse CNFPT** : Claire Mordret - [claire.mordret@cnfpt.fr](mailto:claire.mordret@cnfpt.fr) - Tél : 06 22 16 18 70

**Contact presse FNCDG** : Cindy Laborie - [juridique@fncdg.com](mailto:juridique@fncdg.com) - Tél : 01 53 30 09 99

<sup>1</sup> Les 5 sites pilotes - communautés de communes et d'agglomération : Lamballe communauté, communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, Tulle agglomération, communauté du pays de Vendôme, communauté des 4B Sud Charente.